



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Healing of Memories Luxembourg Naissance d'une association

*Le 28 novembre 2020 a vu la création d'une nouvelle association, Healing of Memories Luxembourg, qui prend la succession, en tant que ASBL, du Groupe de soutien « Guérison des mémoires » Luxembourg / Europe, créé au sein de l'association de droits humains ACAT Luxembourg. C'est l'aboutissement d'un cheminement débuté il y a 12 ans, et jalonné de nombreuses activités et de rencontres déterminantes.*

C'est, en effet, en novembre 2008 que Michael Lapsley, fondateur de l'*Institute for Healing of Memories*, d'Afrique du Sud, se rendait au Luxembourg pour la première fois à l'invitation de l'ACAT. A la suite de cette visite, un Groupe de soutien s'est mis en place progressivement pour soutenir l'Institut et promouvoir ses activités. De nombreuses manifestations ont pu être organisées au fil des années, notamment à l'occasion des visites successives de Michael Lapsley au Grand-Duché : ateliers, y compris à la prison de Schressig, conférences, animations scolaires, tournées de promotion de l'autobiographie de Michael Lapsley, séances de formation ...

Devant la demande grandissante, et pour permettre le déploiement de ces activités, le Groupe de soutien a franchi le pas, ce samedi 28 novembre, de se constituer en ASBL à part entière lors d'une assemblée constitutive tenue par vidéoconférence, en adoptant le nom **Healing of Memories Luxembourg**. Ce fut l'occasion de remercier l'ACAT Luxembourg pour son soutien précieux dans ces premières années.

#### **Retour sur les origines du projet**

L'Institut pour la guérison des mémoires (Institute for Healing of Memories – IHOM) a été fondé en 1998 au Cap par Michael Lapsley. Ce prêtre anglican et militant anti-apartheid avait perdu les deux mains et un œil en 1990 dans un attentat au colis piégé commandité par les services secrets sud-africains. Fort du soutien et de l'affection que lui ont manifestés des personnes du monde entier, il a alors entrepris un long parcours de récupération, pour passer, comme il le dit, de son état de victime à celui de survivant, et finir par sortir vainqueur de cette épreuve. Cette expérience l'a rendu d'autant plus sensible aux traumatismes vécus par des millions de personnes souvent sur plusieurs générations.

L'IHOM se donne pour objectif d'accompagner toute personne qui porte les blessures physiques, psychiques, émotionnelles et spirituelles d'un passé douloureux, sur la voie de la guérison et de l'intégrité retrouvée. Il propose des ateliers de guérison des mémoires en Afrique du Sud et dans beaucoup d'autres pays du monde. Ces ateliers offrent un espace où les participants peuvent, en toute confiance et sécurité, raconter leur histoire personnelle, dans un esprit d'écoute attentive et de respect mutuel, et panser les blessures du passé.

#### **Déjà de nombreuses activités à son actif**

*Healing of Memories Luxembourg* compte développer ses capacités afin de consolider le travail déjà entrepris dans ce domaine au Grand-Duché, mais aussi dans les pays voisins, en collaboration avec des groupes locaux intéressés. Depuis 10 ans, ce sont déjà plus de 20 ateliers qui ont été organisés au Luxembourg, en France et en Espagne grâce à son équipe naissante. Mais celle-ci a aussi fourni un soutien actif en termes d'ateliers et de formations en Colombie, au Canada, et plus récemment en Afrique de l'Ouest en partenariat avec Partage Luxembourg. La traduction et la promotion de l'autobiographie de Michael Lapsley en français, espagnol, allemand et arabe ont également été organisées à partir de Luxembourg.

#### **De nombreux projets et partenariats déjà inscrits à l'agenda de 2021 et au-delà**

Hormis les ateliers et les sessions de formation de ses animateurs qui se tiendront au Luxembourg et ailleurs en Europe, les partenariats se développent à l'international, notamment pour organiser des ateliers au Liban avec le Jesuit Refugee Service (JRS) de la région, à Montréal avec le Centre des services de justice réparatrice (CSJR), et en Afrique francophone avec l'IHOM et Partage Luxembourg.